Rencontre régionale concernant la stratégie de lutte contre la pauvreté

Du 24 mai 2019 à la Résidence Camus de Tours

30 personnes présentes

Présentation de la stratégie de lutte contre la pauvreté :

Face au constat de 9 millions de personnes en précarité, dont 3 millions d'enfant, un système social qui ne permet pas de contenir le développement de la pauvreté, ni la prévenir, ni de s'en sortir, l'Etat a lancé fin 2018 la stratégie de lutte contre la pauvreté. Ce plan de lutte contre la pauvreté doit se dérouler de 2018 à 2022.

15 thèmes sont abordés par cette stratégie, afin de prévenir la pauvreté dès le plus jeune âge, et permettre d'en sortir à n'importe quel moment de la vie :

- **↓** 1 : Offre d'accueil des jeunes enfants
- 4 2: Formation des professionnels de la petite enfance
- **♣** 3 : Parentalité et centres sociaux
- 4 : Hébergement et logement
- 4 5 : Alimentation
- 4 6 : Santé
- **↓** 7 : Réussite scolaire
- **4** 8 : Insertion des jeunes
- 4 9 : Sortants de l'aide sociale à l'enfance
- **↓** 10 : Parcours d'insertion
- **↓** 11 : Offre d'accompagnement
- **↓** 12 : Accès aux droits
- ♣ 13 : Formation des travailleurs sociaux
- **4** 14 : Participation
- **↓** 15 : Engagements des entreprises.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Centre Val de Loire est animateur de la thématique 14; la participation. L'objectif est que dans chacun des 15 groupes de travail ci-dessus, il y ait en 2022 au minimum 50% de personnes concernées.

Qu'est-ce qu'une personne concernée?

Nous parlions dans le cadre de nos réunions CRPA (Conseils régionaux des personnes accompagnées et accueillies) de personnes accompagnées et accueillies. Ici, nous parlerons de personnes concernées. Quelle est la différence ?

Une personne accompagnée ou accueillie signifie qu'elle est soit accueillie dans une structure d'hébergement ou logement accompagné. Une personne accompagnée est suivie par un travailleur social.

Une personne concernée est une personne qui est ou a connu une situation de pauvreté, précarité et qui est concerné par l'une ou plusieurs des 15 thématiques. Elle n'est pas obligatoirement accueillie par une structure d'hébergement, ni suivie par un travailleur social.

Par exemple, une famille en situation de pauvreté mais ayant son propre logement pourra participer par exemple aux groupes sur la parentalité et centre sociaux, sur la réussite scolaire, sur l'accueil des jeunes enfants, sans pour être autant suivie par un travailleur social.

Autre exemple, un homme seul précaire vivant dans la rue, pourra très bien participer au groupe sur l'hébergement/logement, la santé ou l'accès aux droits.

But de la journée:

L'objectif de la journée est de travailler sur l'axe 14, la participation.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité doit établir une feuille de route, c'est-àdire, un plan d'action, de mise en œuvre, pour arriver à l'objectif fixé par l'Etat : 50% de personnes concernées dans chaque groupe d'ici 2022.

Comment fait-on? Nous avons travaillé avec les présents pour établir comment nous allions faire.

Atelier 1 : Chaque participant répond à 3 questions à l'aide de post-it :

- > Connaissez-vous des instances de participation
- Les moteurs qui vous font participer à ces instances
- Les freins qui vous empêchent de participer à ces instances

Connaissez-vous des instances de participation?

CDPA	CVS		en connais as	Réunion entre services
GSP: groupe participation solidarité	Café échange	Groupes d'expression CADA et CPH	Réunion de quartier	Meetings
DALO	CRPA	Forum des questions	Bureau du de l'UDAF	conseil des usagers
Café de résidents	es Conseil maison	de Conseils citoy	ens CNPA	Repas Bla Bla
Conseil de quartier	Coopérette	CPAM & handicap	Conseil d'établissement	Conseil d'administration

Qu'est-ce qui vous fait participer?

Prendre de la distance avec le quotidien professionnel	Me sentir utile		personnes "	'n moment où l'on net ses problèmes de ôtés
Se nourrir des idées des autres	auotidien	Entendre ce que les personnes accompagnées disent du travail social	Passer un moment convivial	Essayer de faire bouger les choses
Envie de connaitre	Envie de faire changer les choses	Ça fait sortir pour voir le monde, pour faire des rencontres	Ça m'a permis e s'agit, faire la personnes. Reste	
L'espoir d'avoir de solutions en vu d'améliorer le conditions	des chose	Impulser la création commissions participation d'usagers	de de du débat	S'exprimer sur mes conditions d'accueil
Echanges acteurs sociaux et personnes concernées	Partage d'expérien ces	D'une contrainte au de on peut y trouver l'intérêt après	r de que viv	connaissance de ce ent les gens dans structures
Participer, m'informer	ses valeurs,	Pour avoir des informations sur ce qui se passe en France		et écouté et peut er et réaliser de ts
Etre prévenu au moins 15 jours à 20 jours à l'avance	Le repas gratuit	Faciliter le transport. Avoir un chauffeur.	J'aimerais être tenu au courant par courrier	Je me sens concernée et je suis accompagnée
Se nourrir des idées des autres	auotidien	Entendre ce que les personnes accompagnées disent du travail social	Passer un moment convivial	Essayer de faire bouger les choses
Le transport prit en charge	Le thème abordé	Le partage (expérien connaissances)	aces,	

Qu'est-ce qui vous empêche ou vous freine à participer?

La connaissance instances	non des	Les avances frais	de	J'ai conse (quand travaille	à	faire est al)	Je ne connaissais pas, aucunes informations	Subventionn er le temps passé (crèche des enfants)
Parler dans le vide		Rien		Je ne connai participation		tance de		des résidents, des contraintes
J'ai des enfants	r	Personne ne	Le	manque 1ps	e de		nanque d'in is et en heure	formations en
Aucune informa Souhaite avoir d'infos par mail	plus	Manque de transports	_	connais i partici		perso pour m'en		Grosse réunion institutionnelle
Transport		A cause thème abordé	du	Je d'inforr		pas sur	La distance	Je ne me sens pas concerné
Le travailleur so n'en parle pas a aux résidents lors réunions	assez	Si on e tout se on hésite	ul	Avoir l'imprune « garnil un moindre	ture» que	_	Avoir la transports	S
Difficulté prendre la parole en public		anté	Gai	rde d'enfa	nt	Je o	lois insiste: illeur social	r auprès du

Atelier 2 : les participants changent de table toutes les 20 minutes pour répondre à la question posée.

- > Où doit-on avoir de la participation ? Pourquoi faire ? Avec qui et dans quel but ?
- ➤ De quoi avez-vous besoin pour participer de manière efficace? Quels moyens? Comment vous aider à participer?
- > Comment renforcer votre participation à votre propre parcours individuel?

Question 1 : Où doit-on avoir de la participation ? Pourquoi faire ? Avec qui et dans quel but ?

Où	Pourquoi faire	Avec qui	But
Agence régionale de	Schéma régional de	Tivee qui	faire intervenir les personnes
			_
santé	santé		concernées et les travailleurs
			sociaux
Caisses de retraite			accès au dossier, aide pour le
			compléter, conditions d'accès
			compliqués > échanger sur ce
			thème pour les rendre plus
			simples
Formation pour les			permettre un accès plus facile au
migrants			travail
Caisse des allocations	échanger sur l'accès		Défendre le droit à l'erreur car
familiales (CAF)	aux demandes comme		quand on se trompe de manière
	prendre rendez-vous,		involontaire, la « pénalité » peut
	cela est uniquement		être trop forte
	sur internet, faire ses		
	déclarations.		
commissions des			défendre les dossiers, connaitre
droits à la CAF, Conseil			ses droits, ses recours, rendre un
départemental, CPAM			meilleur accès aux informations,
			avoir plus d'informations.
			Connaitre les changements de loi
			et de droits par courrier.
Commission			Vérifier le choix d'attribution des
d'attribution logement			logements

Les structures dans lesquelles on réside	Participer au Conseil d'administration Associer à toutes les étapes du projet de vie et surtout au projet de l'établissement dès le départ Participer à la vie de là où on habite	Les résidents, dirigeants, les travailleurs sociaux, tout le personnel	Co-construire le projet de l'établissement avec les personnes concernées Construction réelle et active Dialogue pour évoluer, S'investir, s'impliquer, Démystifier les aprioris
Dans les villes, les quartiers, les centres sociaux, assos de quartiers, comités des fêtes	Améliorer la qualité de vie Participer à la vie de quartier, Rencontrer les structures Rencontrer les autres habitants Aider à l'animation de quartier	Les élus, les agents, voisins, citoyens	
Partout où il y a du collectif Ailleurs que dans les structures (assos, échanges de savoir,		Personnes qui se sentent concernées	Pour intégrer toutes les personnes de la société Améliorer le vivre ensemble Permettre le plein exercice de la citoyenneté Améliorer le quotidien Rencontrer des personnes
SEL, collectifs Commission DALO Commission SIAO Commission Action sociale (CCAS, départements)	Justice dans l'attribution des logements Faire prendre conscience de l'urgence de certaines situations Garantir le regard « humain » Témoigner de son expérience pour aider à mieux comprendre		

Ecoles, crèches, centre	Pour améliorer,	Les	Participer, prendre part, faire
de loisir	changer les conditions	professionnels	bouger les choses
		(assistants	
		sociaux,	
		enseignants,	
		éducateurs	
)	
Organismes de santé	Innover et proposer	Experts,	Ne pas être ignoré
(CPAM, PMI,	d'être acteur à la	Défenseurs	Faire prendre conscience des
dispensaires,	réalisation de projet	des droits	problèmes
pharmacie, maternité,			Se faire comprendre
services d'aide aux			Améliorer
personnes			
handicapées)			

Question 2 : De quoi avez-vous besoin pour participer de manière efficace ? Quels moyens ? Comment vous aider à participer ?

Temporalité:

- *Planning prévu bien à l'avance pour prévoir ses autres rendez-vous pas en même temps
- *Avoir l'ordre du jour en avance pour préparer la réunion et avoir des précisions sur les thèmes abordés
- *une préparation en amont (échanges avec des professionnels)
- *augmenter le nombre de réunion et avoir quelque chose de régulier

Thème:

- *d'avantage d'échange sur le sujet de l'emploi pour les personnes handicapées, de + de 50ans...
- *Avoir plus de lieux de paroles en fonction des sujets: CHRS pour les questions liées aux personnes hébergées, à la mairie pour les

questions liées à la politique de quartier, la CPAM pour ce qui est lié à la santé *avoir des thèmes concrets, sans prise de tête et sans jugement

Informations:

- *Plus d'infos détaillées
- *Soutien et encouragement de l'institution à pouvoir participer de manière régulière
- *retour d'informations sur ce qui se passe dans le foyer
- *favoriser la communication vers la direction et avoir des recours aux courriers dans les délais respectables
- *Faire connaître aux autres établissements le CRPA
- *un site internet, des compte rendu

Comment s'y rendre:

- *Besoin d'être accompagné physiquement
- *ressources, moyens suffisants pour se rendre sur les lieux de participation.
- *explication sur les lieux de réunion, comment s'y rendre
- *avoir un moyen de transport
- *avoir un moyen de garde des enfants
- *aide pour le passage du permis de conduire et avoir un véhicule
- *prêt de voiture sans permis
- *avoir les moyens financiers de se déplacer
- *la proximité du lieu de rendez vous

Déroulement de la réunion :

- * équilibre entre l'individuel et collectif
- *ne pas s'ennuyer
- *faire accueillir les nouveaux par les anciens
- *Café d'accueil, météo des humeurs, repas, beaucoup de temps d'échange, et avoir des temps de pause
- *avoir des temps d'échanges qui permettent la participation
- *avoir des personnes connues
- *avoir une ambiance conviviale
- *Avoir des interlocuteurs compétents en fonction des sujets abordés et surtout d'impliquer les personnes concernées
- *avoir des intervenants cohérents
- *cadre bienveillant
- *limitant le nombre de place (25 à 30)

- *présence d'un responsable
- *avoir un micro, sono, vidéoprojecteur, ordinateur, lors des échanges

Utilité et place des personnes concernées:

- *Besoin d'être écouté, et que la parole soit prise en compte
- *reconnaissance par l'institutionnel de l'importance d'être présent lors de ces rencontres
- *être informé avant que des décisions soient prises à ma place
- *En travaillant avec nous et pas sans nous

Autres:

- *système de traduction pour les non francophones.
- *lieu d'écoute, d'échanges de savoirs, de propositions mais avec des réponses et des actions concrètes.
- *avoir un travail, des ressources
- *avoir un(e) compagne pour se sentir moins seul et vouloir participer
- *rendre obligatoire les temps d'échanges en structure
- *échanger avec des personnes inconnues
- *multiplier les réunions de résidents

Question 3: Comment renforcer votre participation à votre propre parcours individuel?

Accompagnement:

- *être encouragé
- *se déplacer pour faire évoluer sa situation
- *faire les démarches (aller au rendez-vous
- CAF) et suivre les conseils donnés
- *pas de promesses d'aide(s)
- *laisser le pouvoir d'agir (accompagnement de
- + en + autonome) : faire avec eux et pas pour eux
- *rassurer les personnes
- *savoir écouter les demandes des personnes
- *motiver les personnes
- *avoir de la cohérence (décisions ...)
- *expliquer, faire avec, avoir un suivi adapté aux besoins et compétences de la personne
- *laisser l'autonomie
- *le travailleur social facilite rend la vie plus facile en donnant les informations utiles et en étant là si besoin
- *on a l'impression d'être surveillé, mal vu, infantilisé
- *expliquer ce qui est possible ou non permet de comprendre les limites aux choses réalisables

Informations:

- *avoir plus d'informations sur les soins, les personnes qui peuvent aider/accompagner (aide à la personne même en hébergement par exemple)
- *avoir la bonne information
- *tout se passe par internet, donc avoir des cours/sensibilisation pour savoir faire

*bien connaitre ses droits pour mieux savoir ce que l'on peut en faire

Administratifs:

- *Avoir une grille des besoins (transports, enfants ...). Voir si au fil des réunions, si on a avancé
- *dossier : temps de traitement, le faire seul ou être accompagné
- *simplifier les dossiers (retraite, MDPH, CAF, logement CMU ...)
- *Plus participer (faire seul, soi-même), être moins infantilisé. Selon compétence/être capable à la hauteur de ses capacités.
- *aide dans les démarches (avec eux et pas pour eux)
- *faire seul
- *faire avec la personne pour savoir, apprendre *avoir des interlocuteurs privilégiés à la caf, CPAM ... pour faire avancer soit même sont son dossier et plus vite quand on a les bonnes infos. Permettrait d'éviter la démotivation et la perte de droits

Autres:

- *assister à des réunions
- *l'union fait la force : participer à des groupes, rencontrer des gens qui vivent la même situation → donne de la motivation, la force de continuer
- *assister/ participer à des activités
- *avoir des moyens (transports ...)

*en permettant l'intégration totale: avoir le droit de travailler

*logement d'abord ? A priori ça aide

Atelier 3 : Quels indicateurs pour vérifier la participation dans la stratégie pauvreté ? Quelles sont les étapes dans le temps pour réussir nos objectifs ?

Pour rappel, le but du groupe sur la participation dans la stratégie pauvreté est que dans chacun des 15 groupes de travail ci-dessus, il y ait en 2022 au minimum 50% de personnes concernées.

- **↓** Le nombre de personne qui sont présentes aux réunions → participation réelle
- Le nombre de personne inscrite
- Le nombre de réunion
- Le % de personnes concernées présentes sur le nombre de personnes présentes aux réunions
- → Personnes inscrites dans les groupes et ayant participé à une rencontre au moins et cela dans chaque groupe
- Les organisateurs /animateurs doivent contacter les personnes absentes lors des réunions pour connaître le motif
- ♣ Comptabiliser les personnes qui voulaient venir mais n'ont pas pu → mesurer la motivation
- ♣ Quel budget utiliser : transport, alimentaire, café
- # Eléments exprimés par les participants/ éléments retenus par l'état

La stratégie pauvreté ne fait que commencer. Si vous êtes intéressés pour travailler sur une ou plusieurs thématiques, vous pouvez vous inscrire en contactant Emilie Bouin de la fédération des acteurs de la solidarité au 02.54.46.46.93 ou par internet : https://docs.google.com/forms/d/1hCvdlwBR7dxGhl8-r0QQw GVaE--

PVe0ie3eZTKXapw/edit

Ou en vous inscrivant directement sur l'espace de lutte contre la pauvreté : https://espace.lutte-pauvrete.gouv.fr/